

Moniteur de chiens guides d'aveugles

Titre fédéral à finalité professionnelle, organisé par la FFAC, en partenariat avec l'AFH2A.
(Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière)

Le rôle du moniteur est d'encadrer les premières étapes de l'éducation d'un futur chien guide jusqu'à son aptitude à guider une personne déficiente visuelle.

PRÉREQUIS

- Maîtriser la langue française et posséder le permis B.

OBJECTIFS

- Mobiliser les connaissances nécessaires à l'entretien et au développement du futur chien guide,
- Appliquer un processus de pré-éducation et d'éducation du chien guide,
- Organiser la relation avec les familles d'accueil,
- Utiliser les techniques de communication dans les différentes situations professionnelles.

PUBLIC

- être recruté par une école de chiens guide et avoir un intérêt pour les chiens,
- Une sensibilité au handicap visuel,
- Le sens des relations humaines.

INTERVENANTS

- Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences avérées.



DATES

Début : septembre 2027



DURÉE

Durée totale : 2 ans en alternance :
- 17 semaines de théorie (544 heures environ)
- 72 semaines de pratique (2 520 heures)
- 2 semaines de stage (70 heures)



LIEUX

- **FFAC (75)**
- **Centre formation situé au sein de l'association chiens guides Lyon centre EST (01)**



COÛT

Formation financée par les écoles (ou OPCO)
Statut de salarié dès l'entrée en formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter-établissement



CONTACT

FFAC
71, rue de Bagnolet
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 89 89
federation@chiensguides.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques, jeux de rôle.

CONTENU

- Technique chien guide,
- Zootechnie canine,
- Ethologie,
- Éducation canine,
- Relations familles d'accueil,
- Psychiatrie vétérinaire,
- Premiers secours canins,
- Communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux stage, d'une évaluation continue par le tuteur et d'une épreuve certificative.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Envoyer sa candidature dans une association de chiens guides,
- Être recruté dans une association de chiens guides qui se charge de l'inscription en formation.



Contacter la FFAC pour plus de renseignements.

Pour plus d'informations

<https://www.chiensguides.fr/metiers/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles>